

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.029

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 6 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 janvier 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 janvier 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Alain LARRAIN
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Pierre PAPEIX
M. René-Luc CHABASSE représenté
par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON
M. Yannick PAVON représenté par M. Julien DURESSAY

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU LABEL « VILLE D'ART ET D'HISTOIRE » AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA NOUVELLE-AQUITAINE, DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA NOUVELLE-AQUITAINE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre des actions liées au label « Ville d'Art et d'Histoire », la Ville de Royan a engagé une politique de valorisation du patrimoine et de l'architecture.

Afin d'aider la commune dans cette démarche sur l'année 2017, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine, en application de la convention signée avec l'Etat, pour l'attribution d'une subvention, au taux le plus élevé,
- le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, pour l'attribution d'une subvention d'accompagnement des Villes d'Art et d'Histoire, au taux le plus élevé,
- le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, pour l'attribution d'une subvention, au taux le plus élevé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de la Charente-Maritime des subventions, au taux le plus élevé, dans le cadre des actions liées au label « Ville d'Art et d'Histoire »,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 février 2017

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO